

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, représentée par l'Office des ponts et chaussées, IIIe arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, met à l'enquête publique le dossier du plan de route relatif à l'aménagement routier mentionné ci-dessous.

Cette procédure est fondée sur les articles 28 à 37 de la loi sur les routes (LR) du 4 juin 2008.

<i>Route cantonale no H30</i>	: La Cibourg - Sonceboz, km 18.778 - km 23.456
<i>Communes</i>	: Cortébert, Corgémont et Sonceboz
<i>Projet</i>	: Aménagement de bandes cyclables entre les localités et aménagement de portes d'entrée de localité
<i>Lieu de dépôt des plans</i>	: Secrétariats communaux, 2607 Cortébert, 2606 Corgémont et 2605 Sonceboz-Sombeval
<i>Délai d'opposition</i>	: 23 novembre 2009 au 23 décembre 2009

Les plans déposés peuvent être consultés par le public, durant le délai d'opposition, aux heures d'ouverture des secrétariats communaux de Cortébert, Corgémont et Sonceboz-Sombeval.

Dans le terrain, l'implantation du projet n'est pas matérialisée. Au besoin l'Office des ponts et chaussées à Sonceboz est à disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations à ce sujet.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées en double exemplaires à la commune de Cortébert, Corgémont ou Sonceboz-Sombeval, **jusqu'au 23 décembre 2009 au plus tard**. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Ponts et chaussées, IIIe arrondissement
Service pour le Jura bernois

Claude Friedli
Chef du Service

Sonceboz, le 9 novembre 2009